

EUROCODE 7 : CALCUL GEOTECHNIQUE

Cette formation permet d'appliquer les bases de l'Eurocode 7 aux calculs des ouvrages géotechniques : fondations superficielles et profondes, ouvrages de soutènement, remblais renforcés et massifs en sol cloué.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les bases de l'Eurocode 7 (EC7) (structure, contenu, relations avec les autres Eurocodes)
- Appliquer l'EC7 aux calculs des ouvrages géotechniques suivants : fondations superficielles, fondations profondes, fondations sur pieux,

Public Concerné

- Ingénieurs, techniciens en bureau d'études chargés de conception et calcul des fondations et/ou des structures
- Responsables coordination et du suivi des études
- Chefs de projets

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Prérequis

Suivre cette formation nécessite la pratique du calcul des fondations liée à l'utilisation des normes d'application nationales ou ancien règlement DTU et du fascicule 62 Titre V.

Parcours pédagogique

Introduction à l'Eurocode 7 (EC7)

- Fonctionnement global des Eurocodes et de l'EC 7
- Langage des Eurocodes
- Contenu de l'Eurocode 7 : NF EN 1997-1, NF EN 1997-1NA et NF EN 1997-2
- Autres normes (normes de reconnaissances et essais et normes d'exécution) en lien avec l'Eurocode 7

Fondations superficielles : NF P 94-261

- Présentation du calcul
- Applications pratiques et exemples numériques

Fondations profondes : NF P 94-262

- Présentation du calcul
- Applications pratiques et exemples numériques

Ouvrages de soutènement, écrans : NF P 94-282

- Présentation du calcul
- Applications pratiques et exemples numériques
- Propositions d'amendements apportés à la norme

Remblais renforcés et clouage : NF P 94-270

- Présentation du calcul
- Applications pratiques et exemples numériques
- Note d'information de la CNJOG relative à l'utilisation de la norme NF P 94-270
- Ouvrages en terre : NF P 94-290

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques et d'exercices pratiques d'application. Il est demandé aux participants de se munir d'un ordinateur portable afin de pouvoir réaliser les exercices pédagogiques d'application.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la

formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur d'études BTP spécialité géotechnique.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com